



## Arrêt des ventes de certains produits

Chère partenaire, Cher partenaire,

À la suite d'une étude approfondie de notre offre de produits, nous avons déterminé que le volume de notre portefeuille de produits d'assurance vie et de prestations du vivant n'est pas suffisant pour offrir la qualité des produits et services que nous souhaitons proposer à nos clients et partenaires.

Nous avons donc décidé d'arrêter toute nouvelle vente des produits suivants à partir du **1<sup>er</sup> juin 2023** :

- Flex Bleue (Plan Express, Plan Flex et Plan PME)
- Plan hypothécaire
- AMI

Les ventes du Programme Association seront arrêtées le **31 décembre 2023**.

Notre réseau de distribution de courtage demeure très important pour nous. Cette année, nous avons lancé notre nouvelle gamme de produits Croix Bleue

Santé qui peut être distribuée par l'entremise des conseillers. Cette décision réaffirme notre engagement et notre confiance en ce réseau de distribution.

Nous vous invitons à consulter les outils ci-dessous pour vous guider dans cette transition.

- [FAQ](#)
- [Modifications des contrats existants](#)

### Règles de transition

<b>Flex Bleue (Plan Express, Plan Flex et Plan PME) Plan hypothécaire, AMI</b>		
<b>Arrêt des ventes le 1<sup>er</sup> juin 2023</b>		
<b>Proposition signée avant le 1<sup>er</sup> juin 2023</b>		<b>Proposition signée à partir du 1<sup>er</sup> juin 2023</b>
Reçue avant le 15 juin 2023 inclusivement	Reçue après le 15 juin 2023	Ce produit ne sera plus disponible
La proposition sera traitée	La proposition ne sera pas traitée	La proposition ne sera pas traitée

## Programme Association

Arrêt des ventes le 31 décembre 2023

Proposition signée avant le 31 décembre 2023		Proposition signée à partir du 31 décembre 2023
Reçue avant le 15 janvier 2024 inclusivement	Reçue après le 15 janvier 2024	Ce produit ne sera plus disponible
La proposition sera traitée	La proposition ne sera pas traitée	La proposition ne sera pas traitée

Nous vous confirmons que nous maintenons nos obligations contractuelles et vos clients conservent leurs contrats.

Nous sommes là pour vous accompagner tout au long de cette transition.

Contactez votre directrice régionale des ventes si vous avez des questions.

### **Xenia Brito**

Directrice des ventes

[514 705-7654](tel:5147057654)

[xenia-patricia.brito@qc.croixbleue.ca](mailto:xenia-patricia.brito@qc.croixbleue.ca)

### **Natacha Carrier**

Directrice des ventes

[514 347-1918](tel:5143471918)

[natacha.carrier@qc.croixbleue.ca](mailto:natacha.carrier@qc.croixbleue.ca)

**Nathalie Lemonde**

Directrice des ventes

[418 569-8364](tel:4185698364)

[nathalie.lemonde@qc.croixbleue.ca](mailto:nathalie.lemonde@qc.croixbleue.ca)

Nous vous remercions de votre confiance continue.

**Joanne Parent**

Vice-présidente régionale, Développement des affaires

Assurance santé Québec

Suivez-nous



[Se désabonner](#)

[Politique de confidentialité](#)



1981, avenue McGill College, bureau 105, Montréal (Québec) H3A 0H6

<sup>MD</sup> Les noms et les symboles Croix Bleue, Croix Bleue du Québec, Croix Bleue de l'Ontario et Croix Bleue Vie sont des marques de commerce déposées de l'Association canadienne des Croix Bleue, utilisées sous autorisation par l'Association d'Hospitalisation Canassurance, membre indépendant de l'Association canadienne des Croix Bleue, exerçant ses activités au Québec sous la dénomination Croix Bleue du Québec et en Ontario sous la dénomination Croix Bleue de l'Ontario.

®\* Marque déposée de l'Association canadienne des régimes de Croix Bleue, une association de régimes indépendants de Croix Bleue.

®† Marque déposée de Blue Cross Blue Shield Association. Tous droits réservés.